

couleurs lozère

OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2019 // N°50

La Lozère,
naturellement !



ÉDUCATION

Travaux dans les collèges, pour la réussite de nos élèves

INITIATIVE



"Cévennes in the Box" séduit le jury du Challenge Jeunes

CULTURE



L'histoire de la Lozère racontée aux enfants

PATRIMOINE



Tous mobilisés pour sauver les ruines du Château du Tournel

le magazine
du Département


lozère
LE DÉPARTEMENT



Mattéo Iniguez s'illustre aux mondiaux de VTT // p.4

édito

Sophie PANTEL
Présidente du Département



ACTUALITÉS.....P.3 À 6

FINANCES.....P.7

La péréquation horizontale fait respirer le budget du Département

ÉDUCATIONP.8

Les travaux d'accessibilité dans les collèges

DOSSIER.....P.10

Lutte contre la pauvreté, actions pour l'emploi et l'insertion

CULTUREP.15

L'histoire de la Lozère illustrée pour les primaires

VIVRE EN LOZÈRE.....P.17

Visite à la Fromagerie de Hylzas

RENCONTRE.....P.18

Jacques Larrue, poète sur l'Aubrac

TOURISME.....P.19

Les professionnels du tourisme conviés à des Rencontres en novembre

PATRIMOINEP.20

Le Château du Tournel fait appel à la générosité de tous

VIVRE EN LOZÈREP.21

Coup d'envoi de la Fête de la Saint-Michel à Meyrueis

POLITIQUE.....P.22

AGENDA.....P.23

La saison touristique et son lot de manifestations estivales achevées et la rentrée des classes effectuée, le Conseil départemental de la Lozère peut à présent se replonger dans ses dossiers de fond que sont le déploiement de la fibre optique ou encore les grands projets structurants (travaux du Parc à loup, de la station de Bagnols les Bains, du CFD, etc). À venir également très prochainement : l'extension du bâtiment des Archives départementales, la rénovation de la Maison départementale des Sports, de nouveaux locaux pour la Mission Locale d'Insertion, la réhabilitation du tribunal de Marvejols, notre présence à la Fira d'Andorre-la-Vieille avec l'Entente Unesco pour promouvoir les produits de l'agropastoralisme lozérien (65 000 visiteurs attendus) et le Pavillon Lozère qui sortira bientôt de terre au sein du futur parc-exposition écologique en construction à Duyun, au sud du Guizhou. Nous restons à l'écoute des Lozérien(ne)s et au service du territoire. Maintenant que nous avons terminé de faire évoluer l'ensemble de nos politiques publiques et, en écrivant ces lignes, je pense tout particulièrement au domaine de la solidarité *[ndlr : lire p.10]* et à la jeunesse, les prochains 18 mois du mandat qui nous a été confié seront consacrés à leur mise en oeuvre et à la concrétisation de chacune des actions votées ou déjà engagées. Nous sommes également en pleine phase de préparation budgétaire et dans l'attente de l'amendement de la prochaine Loi de finances. La solidarité des Départements riches envers les plus pauvres comme le notre a permis d'obtenir pour la Lozère plusieurs millions d'euros qui seront aussitôt réinjectés sur des projets d'investissement. La pérennisation de cette péréquation horizontale semble sur la bonne voie *(lire p.7)*. Enfin, je ne reviendrai pas sur l'impérieuse nécessité pour notre territoire d'accueillir de nouveaux habitants qu'il s'agisse de familles, de porteurs de projets, de fonctionnaires (appel à projet lancé par Gérald Darmanin pour délocaliser en région certains services de la direction générale des finances publiques), de médecins ou tout simplement d'habitants en quête d'une vie plus saine et plus authentique. Sachez donc que nous poursuivons activement notre stratégie d'attractivité : pour cela, de très nombreux événements se préparent avec la poursuite de nos Jobs Dating, les partenariats plan TV et média (le tournage de l'émission World on Board a eu lieu cet été et sera diffusé dans les avions d'Air France au printemps prochain) ou encore le grand retour de "La Lozère fait sa Comédie" à Montpellier. Bonne lecture de ce nouveau numéro et bel automne à tous.



Directeur de la publication : Sophie PANTEL / **Rédaction en chef et conception :** Service communication du Département / **Tirage :** 30 000 exemplaires / **Périodicité :** Trimestrielle / **Dépôt légal :** à parution / **ISSN :** 1968-7125 / **Éditeur :** Département de la Lozère - 4, rue de la Rovère - 48 000 Mende - Tél. : 04 66 49 66 66 - Courriel : communication@lozere.fr / **Imprimeur :** Public'Imprim / **Photos de couverture :** ©Elodie Lehnbach/ ©Yvan Guilhot / ©Quelle histoire Edition / Page 2 : M.Iniguez

Tous mis devant le fait accompli : la vitesse pourrait bientôt revenir à 90 km/h sur de nombreuses routes départementales françaises. A la date de clôture de ce numéro, la loi des mobilités (LOM) n'est toujours pas adoptée. Ce qu'il se dit, c'est que pour revenir à 90 km/h, la loi fixerait aux élus des Départements ou des mairies des conditions très précises de sécurité. Une concertation doit donc être engagée avec la Préfète de la Lozère et les services de l'État (Gendarmerie, Police nationale), le SDIS



Après le succès de l'opération « du Mois du Numérique » et de son Salon numérique qui a ravi les jeunes et les moins jeunes, le Département met en place des itinérances numériques. La Médiathèque départementale en partenariat avec l'association « Num'n Coop » et le réseau des bibliothèques a concocté un programme particulièrement alléchant à destination des scolaires, des centres de loisirs et des différents publics. Découvrez ainsi les 11 propositions qui sont faites : escape game, jeux à réalité augmentée, makey-makey, stop motion,... Tout ceci afin d'éveiller la curiosité, de sensibiliser aux nouveaux enjeux du numérique, d'apprendre tout en se divertissant. L'ensemble de ces ateliers est proposé gratuitement afin de toucher le plus grand nombre.



La Lozère labellisée "Territoire 100% inclusif". La confirmation est tombée fin juillet avec un courrier de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. En décembre dernier, le Département avait, en effet, répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Gouvernement. Objectif : renforcer la coordination des acteurs engagés dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées, mettre en avant leurs actions innovantes et lutter contre les ruptures de parcours.

C'est une belle valorisation du travail effectué par la mission de conservation du patrimoine du Conseil départemental de la Lozère : un récit multimédia original proposé par la Région Occitanie et à découvrir sur le site internet de Patrimoines en Occitanie (patrimoines.laregion.fr). Ce récit s'appuie notamment sur l'étude d'inventaire menée par Cécile Fock-Chow-Tho et déjà publiée dans la Collection Patrimoines de Lozère "*Du côté des écarts et hameaux des Sources du Tarn*" et "*Du côté des centres-bourgs des Sources du Tarn*" qui aborde toute la diversité des patrimoines culturels d'une partie de la Lozère à travers les paysages et les savoir-faire traditionnels. Suivez donc Pellegrine, une petite brebis lozérienne qui ressent très vite l'envie d'explorer le monde qui l'entoure. Que de merveilles l'attendent sur son chemin : la ferme de Colas, le château du Miral, les cupules de Runes, les plantes à fleurs du Mont-Lozère, les temples protestants ou encore les jasses.



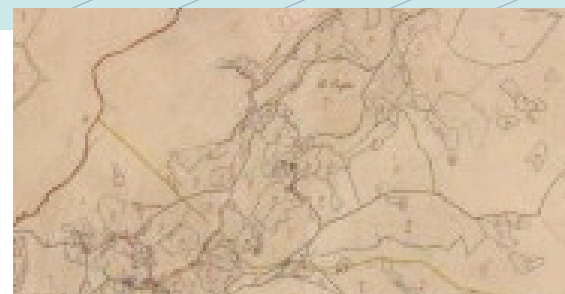
Que ce soit avec un guidon ou un ballon entre les mains, nos jeunes Lozériens font des prouesses :

- À 13 ans et du haut de ses 1m93, Eliot Bonnefoux délaisse lui son VTT pour le ballon et devient le 1er Lozérien à intégrer le Pôle espoir Basket au CREPS de Montpellier. Il s'agit de la filière d'accès au haut niveau de la Fédération Française de basket-ball, labellisée par le Ministère des sports.
- Enfin, **Yann Chaptal s'est illustré** avec une 5ème place en Coupe de France de XCO (VTT) à Ploëuc l'Hermitage. Bravo à tous les trois !



**LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA
LOZÈRE VIENNENT DE METTRE EN LIGNE LES 2
865 PLANS BLEUS DE RÉNOVATION DU CADASTRE
LOZÉRIEN NUMÉRISÉS (1931-1974).
ACCESSIBLES FACILEMENT, GRÂCE
AU FORMULAIRE DE RECHERCHE, ET
GRATUITEMENT, LES PLANS BLEUS SONT
UTILES À LA RÉALISATION D'UN HISTORIQUE DE
PARCELLE.**

LEUR NUMÉRISATION A ÉTÉ RÉALISÉE GRÂCE AU PARTENARIAT ET AU FINANCEMENT DES QUATRE CABINETS DE GÉOMÈTRES-EXPERTS DE LA LOZÈRE. ELLE PERMETTRA ÉGALEMENT DE PRÉSERVER LES ORIGINAUX DES MANIPULATIONS PHYSIQUES. BONNE CONSULTATION !



A la suite de sa labellisation en 2018, le Parc a lancé une première expérimentation en collaboration avec l'Education Nationale et 11 classes lozériennes sur le thème de la Nuit sur l'Aubrac, durant l'année scolaire 2018/2019.

Au total, 184 enfants ont travaillé sur ces projets au travers de sorties (écoute du brame du cerf, observation des étoiles, etc.) et d'interventions en classe par des structures d'éducation à l'environnement (ALEPE, Jardin botanique de l'Aubrac, Réel 48, ...) et des élèves du BTS Gestion et Protection de la Nature de Saint-Chély d'Apcher, dans le cadre de leur formation.

JEUNESSE

LES LAURÉATS DU "CHALLENGE JEUNES"

Fort du succès de la première édition en 2018 (9 candidatures, quatre projets auditionnés et primés pour une dotation globale de 6 500 €), le Conseil départemental a reconduit l'opération « Challenge jeunes » en 2019 dont la remise des prix a eu lieu en juillet. Lancé dans le cadre de la politique départementale en faveur de la jeunesse, il encourage l'engagement et la prise d'initiatives des jeunes adultes, met en avant et aide financièrement les projets retenus par le jury. Découvrez les lauréats.

BTS DE TERRE NOUVELLE
2ème prix ex-aequo
 Dotation de 1 500 €
 Voyage humanitaire au Sénégal



L'association des BTS agricole du lycée Terre Nouvelle (25 élèves), travaille depuis le début de l'année scolaire à un projet de voyage humanitaire hors cadre scolaire, au Sénégal pour le mois de février 2020. Avec les fonds récoltés en France, les étudiants souhaitent financer la création d'une bibliothèque dans un collège à Bignona (en Casamance, dans le sud du Sénégal), la clôture d'un jardin communautaire et le maintien d'une porcherie avec une aide au Comité des jeunes local. Une page Facebook, Loz'Africa est dédiée à leur projet.



LALY ROCHE
2ème prix ex-aequo
 Dotation de 1 500 €
 Centre pédagogique en Bolivie

La jeune Lozérienne originaire de Saint-Chély-d'Apcher Laly Roche a, quant à elle, pour objectif d'offrir un autocar à un centre bolivien situé à Cochabamba, pour permettre à des enfants résidant avec leurs parents en milieu carcéral de se rendre à des activités pédagogiques et culturelles. Après un premier séjour de six mois en 2017 avec l'association Lifetimeproject, Laly Roche s'est rendue à nouveau en Bolivie cet été. Vous pouvez suivre ses aventures sur sa page Facebook : Laly en Bolivie.



Les lauréats et le jury, composé des conseillères départementales Guylène Pantel et Patricia Bremond, du responsable de Lozère Développement, de la DDCSPP, de la Chambre des métiers et de l'artisanat, de la CCI et de Pome Castanier, ambassadrice de la Lozère.



MANON FABRE
1er prix
 Dotation de 3 000 €
 Projet "Cévennes in the box"

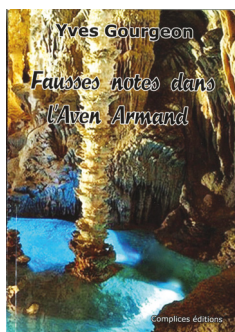
Après avoir vécu son adolescence au Pont-de-Montvert, Manon Fabre est revenue en Lozère après ses études à Alès, avec son conjoint et son enfant. Embauchée pendant 5 ans à l'Office de tourisme local, la jeune femme s'est formée au marketing, à l'animation numérique ainsi qu'à la construction de site web. C'est une fois devenue cheffe de projet web dans le secteur de l'énergie qu'elle a pris conscience de son envie de travailler pour son territoire de cœur. « Après 8 mois en télétravail, j'ai senti qu'il me fallait être active pour mon territoire. Je sens que c'est là qu'est ma place. C'est un endroit où je me sens chez moi, où on peut faire des choses et où les gens sont proches », assure Manon Fabre.

« J'ai constaté par des études que le territoire des Cévennes et du Mont-Lozère compte une production agricole foisonnante mais un réseau très peu structuré, poursuit Manon Fabre. Les actifs qui souhaitent se fournir en produits locaux doivent soit aller de ferme en ferme soit au marché, avec les impératifs que cela représente, il y a donc un vrai besoin d'animation ». Pour remédier à ce déficit, notre lauréate 2019 a élaboré un projet ambitieux. Intitulé « Cévennes in the box », il compte plusieurs volets, dont la création d'un site de e-commerce et d'une boutique physique au Pont-de-Montvert.

Si l'idée de mettre en valeur les producteurs locaux lui tournait dans la tête depuis un moment, notamment à la suite des actions mises en place avec l'OT, telles que la Semaine du goût, le concours de soupe ou les visites de ferme, Manon Fabre est désormais bien décidée à franchir le pas. La boutique physique pourrait voir le jour dans l'ancienne gendarmerie et devrait contenir un espace de dégustation. Ce sera également un point de retrait et un espace d'animation autour de l'agriculture, avec des ateliers et des conférences. Le site de commerce en ligne proposera, lui, un système de box avec abonnement, à composer soi-même ou thématique, pour des produits locaux de conserverie.

LE COIN DES LIVRES

La sélection du moment !



Fausses notes dans l'Aven Armand
Yves GOURGEON
Ed. Complices éditions

Vingt ans ont passé depuis les événements qui ont entraîné la chute mortelle de Pierre Ducalvaire depuis une falaise du Causse Méjean. C'est sur cette lande chargée de mystères que Léa et Louis gèrent maintenant un gîte et élèvent leur fille Aurore déposée devant leur porte lorsqu'elle n'était qu'un bébé et qu'ils soupçonnent d'être l'enfant de Pierre. Devenue une pianiste virtuose, la jeune fille décide de donner une série de concerts dans la grotte de l'Aven Armand. Alors que tout le monde se presse pour assister à cette manifestation, la famille naturelle d'Aurore et un groupuscule extrémiste sèment le trouble. Entre suspicion, vengeance et chantage, Louis tentera de résoudre seul les dangers qui planent sur les siens et qui menacent son secret...



Le Destin de Marie
Marie de PALET
Ed. de Borée

Enfant de l'Assistance publique recueillie par une famille de fermiers, Marie est chassée pour s'être laissée séduire. Enceinte, elle se voit contrainte d'épouser Basile. S'il accepte de reconnaître l'enfant, Basile reste toutefois un vieux garçon colérique et versatile, et la vie conjugale est loin d'être idyllique. Lorsque son mari disparaît mystérieusement dans un accident de chasse, une autre vie s'offre alors à Marie. Elle se retrouve seule avec sa fille pour assumer les travaux de la terre, mais va enfin pouvoir décider de son avenir, un destin qui pourrait bien la mener vers l'apprentissage de la couture...



Au Temps De La Male Bête
Lucien VASSAL
Ed. P.Tacussel

De 1764 à 1767, un monstre carnassier ravagea durant trois ans le pays de Gévaudan dans le haut Languedoc et la Basse-Auvergne, y faisant une centaine de victimes, femmes et enfants pour l'essentiel, mutilés, égorgés, dévorés, de la plus cruelle des façons, en ces lieux sauvages, où la famine sévissait à l'état endémique. Lucien Vassal, auteur de nombreux romans sur notre histoire contemporaine, qui connaît bien la contrée pour l'avoir parcourue durant plusieurs décennies, nous plonge ici au coeur du drame, au quotidien. Il nous ramène deux siècles et demi plus tôt, sous le règne de Louis XV, afin de nous livrer une explication de ce qui, pour beaucoup, reste un mystère. Un regard nouveau sur l'histoire de la Bête du Gévaudan.

LE NOUVEAU CPIE DE LOZÈRE BIENTÔT INAUGURÉ

Labellisée « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) » en mai 2019, l'association le Réel 48, réseau des acteurs de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable en Lozère, est devenue le Réel - CPIE de Lozère. Attribué pour 10 ans par l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE), ce label de qualité est porteur de valeurs d'humanisme, de promotion de la citoyenneté et de respect de la connaissance scientifique. Être CPIE, c'est afficher ses spécificités et garantir à ses usagers et à ses partenaires des compétences et des actions de qualité, en conformité avec les valeurs partagées par un réseau national reconnu.

Accompagner les territoires dans la prise en compte des enjeux de corridors écologiques et de maintien de la qualité de l'eau sur le territoire / Contribuer à la transition écologique par la mise en place d'actions concrètes et la conscientisation des citoyens / Valoriser les atouts environnementaux du territoire sont quelques unes des actions dans lesquelles le CPIE de Lozère s'engage pour répondre aux enjeux du territoire. Plus d'infos sur www.reel48.org Les Co-président.e.s du Réel - CPIE de Lozère, le Président de l'UNCPIE, en présence de Sophie Pantel la présidente du Conseil départemental de la Lozère, inaugureront le 14 novembre prochain, l'entrée de ce nouveau CPIE dans le réseau national des « Artisans du changement environnemental ».



La Présidente du Département Sophie Pantel devient chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur en tant qu'élue et responsable associative. Une reconnaissance qui vise à saluer ses engagements pour le territoire et plus particulièrement sur le dossier du déploiement de la fibre optique puisque cette nomination s'est faite sur proposition de Cédric O, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances et du ministre de l'Action et des Comptes publics, chargé du Numérique.



Dès février, les Présidents des Départements ont été invités par le Président de la République à s'exprimer dans le cadre du Grand Débat. Une mission composée d'élus locaux a donc été installée le 29 mars en vue de nourrir la réflexion du gouvernement sur les grands défis ruraux. A cette occasion, la ministre Jacqueline Gourault a donc proposé aux départements très ruraux de lui remettre un document qui synthétiserait leurs spécificités et leurs demandes. Le Conseil départemental de la Lozère a été, dès le départ, à l'initiative de l'élaboration de ce document et a été rejoint par les Départements de l'Ariège, l'Aveyron, la Corrèze, le Gers, les Hautes-Alpes, la Haute-Loire, la Haute-Marne, la Haute-Saône, le Lot et la Mayenne qui ont eux aussi souhaité apporter leur contribution et être signataire de cet agenda. Puis, par la suite, d'autres départements ont fait savoir à la ministre qu'ils soutenaient ces propositions. Ce document détaille les enjeux et les pistes de travail possibles pour améliorer concrètement la vie quotidienne des habitants autour de 13 thématiques : reconnaissance de la ruralité, numérique, téléphonie, mobilités, services au public, cohésion sociale, social, développement économique, fiscalité, finances des Collectivités, ingénierie publique, solidarité territoriale / financement des projets, formation, environnement, cadre réglementaire et institutionnel et enfin, logement. Il a été adressé au Président de la République et à la Ministre pour être versé au Grand Débat et a depuis également été transmis à un certain nombre d'institutions comme l'Association Nationale des Elus de Montagne, au Comité de Massif Central ou encore la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. **Pour tous, il est consultable sur le site internet du Département www.lozere.fr**

Une recette pérenne pour la Lozère grâce à la solidarité entre les Départements

Quand on parle finances locales, la péréquation horizontale, c'est la traduction de la solidarité des départements riches envers des départements qui ont moins de recettes dynamiques immobilières : c'est-à-dire que l'on prélève les départements qui ont beaucoup de DMTD pour les reverser aux autres selon des critères d'éligibilité et de répartition. L'an passé, six départements très ruraux dont la Lozère s'étaient particulièrement mobilisés pour intégrer les bons critères, favorables à la ruralité. Les discussions ont porté leurs fruits : en 2020 et pour les années suivantes, sous réserve que l'amendement soit adopté

par l'Assemblée nationale dans le prochain Projet de Loi de Finances (PLF voté en décembre) : la Lozère contribuera toujours à hauteur de 100 000 € au fonds commun et remettra par ailleurs dans « le pot commun de la solidarité » 143 000 € (contre 1,2M€ réclamés au début des négociations). En échange, elle récupère un montant net versé de 5 563 000 € : cette manne financière va permettre de maintenir une section d'investissement haute, c'est l'économie, les emplois qui en seront renforcés ainsi que les projets structurants du territoire ! Dans le même temps, une rencontre a eu lieu avec Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics pour ouvrir les négociations avec les collectivités sur la réforme de la fiscalité locale décidée par le Gouvernement. La présidente du Département et Laurent Suau, son président de la commission des finances, l'ont également rencontré pour déposer la candidature de la Lozère concernant la délocalisation des services de la Direction Générale des Finances Publiques (Bercy) en milieu rural.



14 JUILLET : ils ont défilé sur les Champs Élysées

7 sapeurs pompiers volontaires ont eu l'honneur de représenter la Lozère sur la plus belle avenue du monde le jour du 14 juillet. Il s'agit d'Alexandre Viala (Mende), Aymeric Lecaille (Chanac), Jonathan Soulier (Chanac), Timothé Clot (Chirac), Guy Pourchot (capitaine à Florac), Bruno Michel (Mende) et Joris Saint-Jean à découvrir en photo ci-contre.

Âgé de 17 ans, Joris est sapeur-pompier au centre de secours de Mende. Sportif, il pratique régulièrement la nage, la course à pied et le vélo. Titulaire du bac S, il souhaite passer son diplôme universitaire technologique hygiène, sécurité et environnement.

Des collèges accessibles à tous

Pour pouvoir accueillir TOUS les élèves, chaque établissement scolaire doit être accessible conformément à la loi du handicap.

Depuis la loi du 11 février 2005, chaque établissement scolaire doit être accessible à tous types de handicap. En Lozère, le plan d'accessibilité pour les collèges, mis en place par le Conseil départemental en septembre 2015, arrivera à son terme en 2021. Retour sur un projet phare de cette mandature alors que les travaux se terminent dans la plupart des établissements.

Le 2 septembre dernier, 3 735 collégiens et collégiennes ont repris le chemin de l'un des 19 établissements de notre territoire. Pour les élèves des collèges publics, la rentrée s'est peut-être faite dans un collège rénové ! En effet, depuis 2015, le Conseil départemental s'est engagé dans l'élaboration d'un agenda d'accessibilité (Ad'Ap) pour les 13 collèges publics dont il a la charge. Avec un plan pluriannuel d'investissement de l'ordre de 20 M€, la collectivité est même allée au-delà de la législation, en essayant d'améliorer la qualité de vie des élèves, des professeurs et des agents.

Au collège Henri-Bourrillon de Mende, où une partie des travaux est déjà terminée, les aménagements se sont traduits par l'installation d'un ascenseur et la réhabilitation du hall d'entrée. Des actions qui ont contribué à améliorer les conditions d'accueil des élèves, comme en témoignait le principal André Barbeau en juin dernier avant de prendre sa retraite.

ENTORSES, PLÂTRES ET MACHINES D'ENTRETIEN... UN ASCENSEUR BIEN UTILE

« Nous avons une entrée beaucoup plus conviviale, on entre maintenant dans un lieu accueillant. La surface couverte a augmenté, c'est très apprécié par les élèves et les enseignants, surtout en hiver quand on cherche un abri ». Si le collège ne compte pas d'élève en fauteuil roulant, la mise en place d'un ascenseur (obligatoire pour les établissements d'enseignement s'ils reçoivent plus de 100 personnes en étage) améliore le quotidien des collégiens victimes d'entorses ou de fractures,



Le Département s'est battu pour le maintien de la classe de 6ème au Collège de Sainte-Énimie.

“ AU COLLÈGE BOURRILLON, NOUS AVONS Désormais UNE ENTRÉE PLUS CONVIVIALE ET CHALEUREUSE ”

ainsi que celui des agents d'entretien : « L'ascenseur profite aux élèves qui ont du mal à se déplacer. Avant, les collégiens montaient trois étages avec des béquilles, indiquait André Barbeau. L'ascenseur est aussi utilisé par les agents quand ils ont besoin de déplacer une machine comme la cireuse ou la laveuse, d'un étage à l'autre. C'est quand même bien plus commode ! »

LE SERVICE DES BÂTIMENTS À PIED D'ŒUVRE

Du côté du Département, ces travaux

ont été suivis de près par le service des bâtiments et la Direction du développement éducatif et culturel (DDEC). « Nous avons associé tout le monde : le corps enseignant, le corps administratif, le service des bâtiments et la DDEC à la réflexion, à la concertation et à la réalisation », indique Jean-Philippe Gacquer, responsable du service des bâtiments. Nous sommes allés au-delà de l'Ad'Ap, on a repris des choses qui n'allaient pas et on a essayé d'améliorer les dysfonctionnements ou manquements ».

Avec une charge de travail de 1,5 jour par semaine par personne et par chantier, quatre techniciens se sont partagés les collèges. Ils ont notamment veillé à perturber le moins possible les cours. « Le travail s'est fait en site occupé. Les entreprises ont essayé de jouer le jeu pour déranger le moins possible », confirme Emmanuelle Palanque, directrice adjointe à la DDEC. Une vigilance particulière a aussi été apportée à la sécurité des élèves.



Visite des travaux de mise en accessibilité du Collège des Trois Vallées de Florac (1) et Henri-Bourrillon à Mende (2) pour la Présidente du Département Sophie Pantel, la Préfète de la Lozère Christine Wils-Morel, la sous-préfète de Florac Chloé Demeulenaere, l'Inspecteur d'Académie Pascal Clément, les élus locaux, dont les conseillers départementaux Guylène Pantel présidente de la Commission Enseignement et Jeunesse, Denis Bertrand, Robert Aigoïn, le maire de Florac Christian Huguet et en présence de la communauté éducative, des élèves et des entreprises ayant participé au chantier.

Liste des montants des travaux réalisés, en cours ou à venir :

- # Collège du Bleymard : 676 236 €
- # Collège du Collet de Dèze : 5 069 669 €
- # Collège de Florac : 613 034 €
- # Collège de La Canourgue : 134 764 €
- # Collège de Langogne : 265 291 €
- # Collège de Marvejols : 175 617 €
- # Collège de Mende : 1 329 060 €
- # Collège de Meyrueis : 6 000 000 €
- # Collège de Saint-Chély d'Apcher : 3 389 063 €
- # UPP de Sainte-Enimie : 523 940 €
- # Collège de St-Etienne V-Fçaise : 498 729 €
- # Collège de Vialas : 685 155 €
- # Collège de Villefort : 576 191 €



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Trois collèges sont déjà finis : Saint-Chély-d'Apcher, Le Collet-de-Dèze, Florac. Les travaux vont se terminer en cette fin d'année à Mende, Villefort, le Bleymard, La Canourgue et Langogne. En 2020 aux collèges de Vialas et Marvejols, et 2021 à Meyrueis et Sainte-Etienne-Vallée-Française. Pour le collège de Sainte-Enimie, un travail conjoint avec la commune est en cours. La mairie n'a, pour le moment, pas suffisamment avancé sur son projet pour qu'on puisse le finaliser. La mairie souhaitant mettre en valeur l'ensemble des vestiges de l'ancienne abbaye, le Département a suspendu les travaux à sa demande.



INVESTIR POUR LA JEUNESSE, C'EST INVESTIR POUR L'AVENIR

SOPHIE PANTEL

Accessibilité : ce que dit la loi

La loi de 2005 prévoit que, dans un délai maximal de 10 ans, "les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées".

La mise en accessibilité s'inscrit également dans le cadre des engagements pris par la France en ratifiant (février 2010) la convention des Nations unies relative aux droits des Personnes Handicapées, dont les grands principes comprennent les notions de non-discrimination, de participation à la vie politique et à la vie publique, d'autonomie de vie et d'inclusion dans la société, et de "conception universelle" de tous les biens et services.

En 2015, lors du changement politique à la tête de l'exécutif départemental, rien n'avait encore été fait concernant cette mise en conformité. L'Assemblée départementale s'est donc attelée au problème en votant un plan pluriannuel d'investissement de l'ordre de 20 M€

Un plan d'action pour l'accès à l'emploi et la lutte contre la pauvreté

Pour décliner localement la stratégie nationale engagée sur ce sujet, le Département et l'Etat ont signé cet été une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi : près de 1,2 M€ seront investis sur 3 ans.

L'accès aux droits, l'emploi, le logement, la protection de la santé, l'éducation, la formation, la culture, la protection de la famille et de l'enfance, se trouvent à la croisée des priorités nationales et départementales. Alors que notre département bénéficie d'un taux de chômage parmi les plus bas de France et d'une qualité de vie reconnue, son taux de pauvreté est cependant supérieur aux moyennes nationales. Parmi les plus fragiles, les moins de 30 ans, les familles monoparentales et les personnes âgées. Sa configuration géographique et ses contraintes de mobilité nous invitent à toujours plus travailler nos organisations territoriales pour répondre au plus près aux besoins des personnes. Parce que le Département est renforcé dans son rôle de chef d'orchestre des politiques sociales, il se positionne comme un acteur essentiel de la cohésion sociale auprès de l'ensemble des ressources du territoire, qu'elles soient institutionnelles ou associatives. C'est le sens du Schéma Départemental Unique des Solidarités voté en décembre 2018 qui, au travers de ses 74 actions, oeuvre à mieux accueillir

et accompagner les personnes. En conjuguant les actions mises en oeuvre dans le cadre de la politique d'attractivité et dans le dispositif Loz'emploi voté en juin (voir ci-contre), le Département s'inscrit dans une rénovation de ses modes d'intervention au service du territoire.

PRENDRE EN CHARGE LES PLUS FRAGILES

« Pour conduire les 7 actions contenues dans la convention (NDLR : la déclinaison locale de la stratégie nationale de la lutte contre la pauvreté), le Département investira près de 180 000 € par an sur 3 ans en complément des financements apportés par l'État, explique la Présidente du Département Sophie Pantel. Les actions s'attachent à renforcer l'accompagnement des jeunes issus des services de la protection de l'enfance pour s'assurer qu'à leur majorité, ils ne seront pas laissés livrés à eux-mêmes. C'est un engagement auquel le Département a toujours été sensible. Il nous faut aussi organiser le premier accueil inconditionnel de proximité. Parce que nous ne sommes pas seuls sur le territoire et complémentaires avec nos partenaires que

sont les MSAP, les CCAS, les associations, il était essentiel que nous organisions ce maillage territorial et renforçons la lisibilité du Département pour les publics. La nouvelle dénomination des CMS en Maisons Départementales des Solidarités (MDS) y contribuera également. Notre volonté est également de structurer l'accompagnement social autour d'un référent de parcours pour réussir l'insertion durable des personnes. Enfin, deux actions phares dans le cadre de la stratégie et qui font écho à la transformation des modalités d'intervention programmées

dans le Schéma Départemental, la garantie d'un parcours d'insertion pour tous et la garantie d'activité. Parce qu'il y a encore malheureusement trop de personnes immergées dans des problématiques sociales extrêmes qui les empêchent de se réinscrire dans une dynamique de retour à l'emploi, nous mettrons en place, au côté de Pôle Emploi, des modalités d'accompagnement plus adaptées et plus resserrées pour leur permettre un retour réussi dans une vie sociale plus sereine ». ■



Signature en présence de Sophie Pantel, de la Préfète, de Régine Bourgade, des directeurs de Pôle Emploi, Directrice, DDSCPP, CCSS, ARS, MLI, de la directrice du social du Département et des représentants du monde associatif (Uriopss, Aloès ESL...).

La déclinaison locale de la stratégie de lutte contre la pauvreté repose sur trois principes : la contractualisation entre l'État et le Département avec pour objectif d'allouer des moyens à parité dans des actions dites « socles », communes à tous les Conseils départementaux, et des actions d'initiatives.

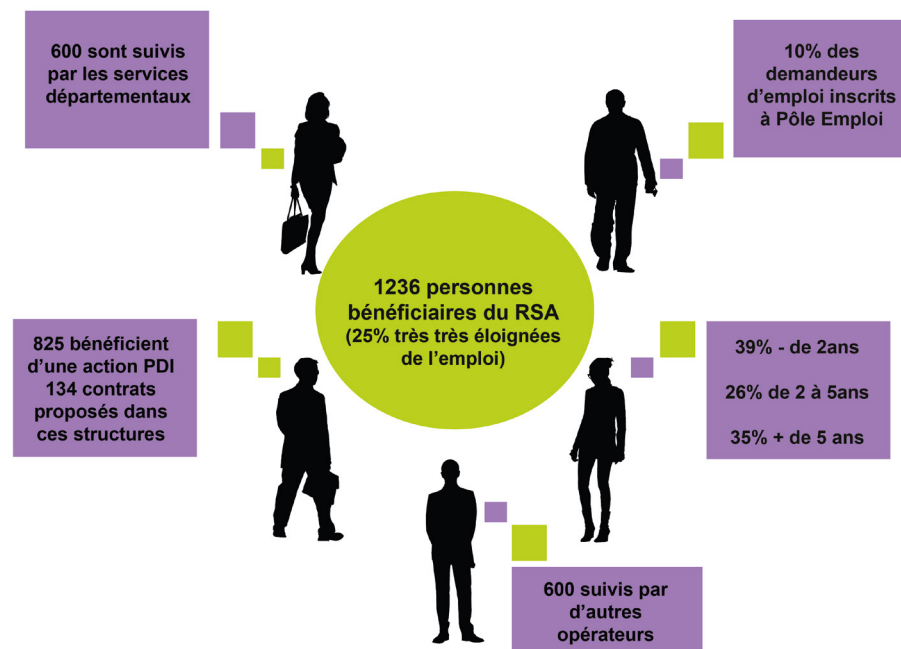
Les cinq actions socles :

- 1** Renforcer l'accompagnement des jeunes issus des services de la protection de l'enfance pour s'assurer qu'à leur majorité, ils ne seront pas livrés à eux-mêmes. Soucieux de sécuriser leur parcours, le Département a inscrit dans ses priorités la sécurisation des sorties de dispositifs.
- 2** Organiser le premier accueil inconditionnel de proximité. Le Département s'est engagé dès 2018 à offrir un maillage territorial garantissant à chaque personne une réponse de proximité. Il s'agit de la première action du schéma des solidarités.
- 3** Structurer l'accompagnement social autour d'un référent de parcours en charge de la coordination de l'ensemble des interventions autour de la personne.
- 4** Garantir un parcours d'insertion pour tous en renforçant l'accompagnement des bénéficiaires du rSa et réduisant les délais d'orientation.
- 5** Garantir l'activité en renforçant l'accompagnement sur les territoires et en mettant en place des modalités d'accompagnement plus adaptées pour permettre un retour réussi dans une vie sociale.

En Lozère, les deux actions d'initiative sont :

- Loz'emploi (cf page 12)
- Un projet autour de la parentalité des personnes en situation de handicap avec la volonté d'inclure, de sécuriser et d'accompagner au plus près les parents. Ce projet illustre la volonté du Département de construire des prises en charge indispensables au bien-être des parents comme des enfants.

Zoom sur les bénéficiaires du RSA



LA CONVENTION AVEC PÔLE EMPLOI

Le Département et Pôle Emploi ont formalisé l'ensemble de leurs partenariats autour de priorités communes :

- La lutte contre les exclusions (principe que l'on retrouve dans le PDI/PTI qui vous est présenté page 13, SCHÉMA et dans la STRATÉGIE)
- L'égalité des droits d'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et d'insertion professionnelle des personnes bénéficiaires du rSa
- Le développement de l'emploi sur le département de la Lozère

La convention permet d'affirmer la coopération entre les deux institutions retraçant l'ensemble des partenariats permettant la réalisation d'actions communes :

- Favoriser l'accès à l'emploi ou le retour à l'emploi, notamment des bénéficiaires du rSa confrontés à des difficultés socio-professionnelles
- Renforcer l'accompagnement professionnel ou l'accompagnement global
- Mettre en oeuvre la politique d'attractivité départementale

LOZ'EMPLOI

un projet fort autour de l'emploi et de l'insertion

Loz'emploi qui sera déployé en septembre avec les partenaires et en articulation avec les dispositifs existants s'attache à répondre à 4 objectifs majeurs que sont :

- > favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes,
- > répondre aux besoins des entreprises,
- > favoriser l'attractivité du territoire,
- > anticiper sur les besoins de demain.

Résoudre ces problématiques, c'est offrir des leviers de lutte contre la précarité et la pauvreté, et construire des passerelles entre les acteurs. Il faudra pour cela tisser plus de liens entre les territoires et structurer des réponses concertées et adaptées. Le plan d'action de ce nouveau dispositif s'articule autour de quatre axes de travail : renforcer les liens avec les entreprises (recenser les besoins, organiser et coordonner les actions de réponse, développer de nouveaux outils comme le parrainage, les clauses d'insertion, les mises en situation professionnelles, financer les Parcours Emploi Compétence...), renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du rSa (en remplaçant l'emploi au cœur des dispositifs, réduire les délais d'instruction, développer des actions de remobilisation...), développer une approche globale de l'insertion (en définissant les besoins d'emploi et d'insertion à l'échelle des territoires) et poursuivre l'amélioration du suivi du dispositif et son évaluation. Ce travail s'inscrit dans une stratégie globale en lien avec la convention de la prévention pauvreté, le PDI/PTI, la convention cadre pôle emploi et la politique d'attractivité mise en place par le Département.



La parole

à Michèle MANOA,
vice-présidente, élue
départementale déléguée à l'insertion



La Lozère a le plus faible taux de chômage de France, pourquoi parle-t-on encore de problématique d'insertion ?

« Notre économie, tournée en grande partie autour du secteur agricole, du tourisme et du médico-social, ne permet pas toujours de trouver des solutions aux problématiques d'insertion professionnelle des personnes et aux besoins en emplois des entreprises. Bien que le Département de la Lozère consacre près de 15 % de ses dépenses d'insertion aux financements d'actions d'insertion, force est de constater que des besoins demeurent non satisfaits de part et d'autre. Le volume des personnes en insertion stagne avec près de 35 % des bénéficiaires du RSA qui sont dans le dispositif depuis plus de 5 ans alors que les entreprises peinent à recruter. Il y a sur le département un problème d'adéquation entre les besoins des entreprises et les profils des demandeurs d'emploi.

Quelle réponse le Département propose-t-il ?

De travailler main dans la main pour être plus efficaces. Une instance composée de 16 partenaires (consulaires, organisations professionnelles, des ambassadeurs économiques, etc) se réunira tous les 2 mois. Elle va dans un premier temps recenser les besoins des entreprises, repérer les métiers en tension et proposer des actions. Nous souhaitons également expérimenter de nouveaux outils, mettre en oeuvre le parrainage/compagnonnage vers et dans l'emploi, renforcer le dispositif des clauses d'insertion, développer les mises en situation professionnelle ou encore financer des Parcours Emploi Compétence (PEC) du secteur marchand.

Toujours plus proches des Lozériens et plus lisibles : les services du Département se sont réorganisés. De quel constat est né ce projet ?

Notre organisation avait besoin d'être renouvelée pour être plus en proximité avec les besoins et les ressources des territoires. L'objectif est de s'adapter aux besoins des publics et de renforcer la visibilité du dispositif. Les gens ne savaient plus ce que l'on faisait au niveau des Centres Médico-Sociaux (CMS). Les périmètres d'intervention de nos professionnels n'étaient également plus adaptés à notre territoire ; nous étions dans une organisation très centralisée et cloisonnée, avec des décisions prises depuis Mende. Quand nous avons échangé avec les agents, il est apparu nécessaire d'être plus en transversalité pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Quels vont être les changements pour les personnes accompagnées ?

Sur le volet le plus visible, les CMS vont changer de dénomination pour devenir des Maisons départementales des Solidarités. Avant la réorganisation, nous avions, dans les CMS, des professionnels dans chaque domaine d'accompagnement (action sociale, logement, aide à l'enfance, prévention santé...), qui dépendaient d'une direction basée à Mende. Nous n'avions donc pas de responsables localement pour faire la coordination entre ces directions et travailler la prise en charge globale de la personne. C'est à ce manque de coordination que nous avons remédié. Les agents qui formaient avant des équipes par thématiques sont maintenant réunis dans des équipes de territoire sous la responsabilité d'une personne. Cela va renforcer le travail ensemble et répondre aux fractures du territoire. Une équipe pourra prendre en charge toutes les problématiques d'une personne ou d'une famille. On sera aussi beaucoup plus en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels. Le responsable sera désormais un interlocuteur de proximité, à la fois interlocuteur des élus locaux et des partenaires. Cette nouvelle organisation permettra des prises de décision plus rapides ».

LE PDI/PTI, LE PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL AU SERVICE DE L'INSERTION.

Le PDI-PTI 2019-2023 est la réunion du Programme départemental d'insertion et du Pacte territorial d'Insertion en une même stratégie. C'est un outil de mise en œuvre des politiques sociales élaboré avec les partenaires. Composé de 29 actions, le PDI/PTI est structuré autour de quatre axes : **Garantir la sécurisation des droits** (renforcer le lien entre droits et devoirs liés à l'insertion, suivi des sanctions, suivi des indus et fraudes), **Garantir un parcours d'insertion pour tous** (coordonner le premier accueil social inconditionnel de proximité, réduire les délais d'orientation, coordonner Référent parcours et Référent RSA, développer les liens avec Pôle Emploi), **Favoriser le retour à l'emploi** (renforcer le lien avec les entreprises, créer un SAS avant la démarche d'emploi, accompagner la personne vers et dans le logement, et dans la levée du frein santé, coordonner les actions mobilité, accompagner les usages du numérique, construire des actions pour les non-francophones) et enfin **Accompagner la définition d'un projet professionnel** (maintenir des accompagnements socio-professionnels, maintenir l'IAE (Insertion par l'Activité Économique) et prise en charge des PEC (Parcours Emploi Compétences), renforcer les accompagnements des moins de 5 ans, mettre en œuvre le parrainage, développer les mises en situation professionnelles, renforcer la clause d'insertion). En 2018, le Département a investi 770 000 € dans ce PDI/PTI pour accompagner les publics en insertion via notamment des associations (Quoi de neuf, la Traverse, AIPPH, Aloès etc).



Le Département vient de signer une convention "Urgence Toilettes" avec l'Association François Aupetit qui permet aux malades souffrant de MICI (Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin) de pouvoir utiliser les sanitaires des locaux du Département répartis sur l'ensemble du territoire. Cette mise à disposition se fait bien évidemment à titre gratuit et confirme l'engagement de la Collectivité envers les personnes en situation de handicap.



En juillet dernier, la Présidente du Département était interviewée dans le journal de 20h de France 2 pour parler démographie médicale. L'occasion de faire le point sur les conventions d'installation signées par le Département avec des étudiants en médecine et les praticiens qui ont rejoint ou vont rejoindre notre territoire. D'autres ne figurant pas sur cette liste ont été accompagnés dans leur installation par le Réseau Lozère Nouvelle Vie et/ou le Département (Grandrieu, Châteauneuf, St-Etienne du Valdonnez...). D'autres contacts sont en cours.

- Brice ZACHAREWICZ - fin 2010 - Saint-Chély d'Apcher
- Céline TOULOUSE - fin 2010 - Marvejols (a quitté la Lozère depuis)
- Élodie VIGNOLA - été 2011 - Langogne
- Mathilde MINET - été 2013 - Mende
- Laure CAYROCHE - fin 2014 - Antrenas
- Aude GERBAL - fin 2014 - Mende
- Marie-Laure ZENI - début 2015 - Florac
- Coralie HÉBERT - 2016 - Mende (a quitté la Lozère depuis)
- Amélie PRUNIER - début 2016 - Florac
- Lucie HERMET - début 2016 - Saint-Chély d'Apcher
- Christian BRUEZ - avril 2019 - Châteauneuf de Randon
- Daniel CAMILLERI - été 2019 - Le Malzieu
- Lucile TUZET - en cours - Saint-Chély d'Apcher ou Mende
- Evelyne MERTZ - octobre 2019 - Le Pont de Montvert
- Grégoire MAILLE - fin 2019/début 2020 - La Canourgue
- Didier BENKEMOUN - janvier 2020 - Collet de Dèze
- Hugo SAVAJOLS - fin 2020 - Mende
- J-Baptiste ERNOUF et sa compagne Priscilla - fin 2020 - secteur à définir
- Romane ARNAL - fin 2021/début 2022 - secteur à définir

Une solution possible pour les établissements de santé de la Margeride Est

Après deux années de concertation et de travail, les représentants de l'ARS et du Conseil départemental sont parvenus à une issue favorable concernant la pérennité des établissements pour personnes âgées de la Margeride Est. Alors que l'incertitude planait sur le maintien de l'activité des trois établissements et les emplois du bassin, une solution alliant prise en compte des enjeux sanitaires, qualité de prise en charge et projet de territoire, est envisageable. Cette solution repose sur deux projets distincts et interconnectés pour garantir des réponses médico-sociales adaptées et accessibles. Tout d'abord, la reprise de l'Ehpad d'Auroux par l'association Saint Nicolas. En proposant la réhabilitation de l'établissement sur une capacité de 24 lits permanents et un hébergement temporaire d'Ehpad, **c'est un maintien de l'offre en réponse à la logique de parcours de vie de la personne âgée en forte perte d'autonomie** : il s'agit d'un dossier "personnes âgées" et non pas "personnes handicapées" tel qu'il avait été initialement présenté. Le projet a fortement évolué. Implantée sur le bassin, l'Association Saint Nicolas, par sa connaissance du tissu local et sa volonté de contribuer au

projet de territoire, s'engage à offrir une qualité d'accueil adaptée pour les résidents et un accompagnement renforcé et de proximité aux personnels. Le rapprochement de l'hôpital de Langogne avec l'Ehpad de Luc permettra quant à lui de consolider le pôle sanitaire du bassin. Déjà en direction commune avec l'Ehpad de Pradelles, le Centre Hospitalier de Langogne se verra attribuer 8 places supplémentaires, et procédera aux travaux de rénovation nécessaires au maintien de l'attractivité du site de Luc. Le Conseil départemental s'est engagé à apporter son soutien financier à ces investissements tant sur le site d'Auroux que celui de Luc. L'ARS s'engage à maintenir de son côté le volume global des places ainsi que l'enveloppe soin. Les différents Conseils d'administrations et de surveillance des structures concernées se sont prononcés favorablement sur ce projet. Il reste à attendre la position et le vote des communes d'Auroux et de Luc. Le nouvel ensemble sécurisera l'activité des 3 établissements et des personnels et consolidera l'offre de prise en charge des personnes âgées les plus dépendantes dans ce territoire du Haut-Allier. Les autorités sont désormais en attente du retour du territoire sur ces propositions.



La Présidente du Département Sophie Pantel, les Conseillers départementaux Laurence Beaud et Bernard Palpacuer et le Directeur général de l'ARS Occitanie, Pierre Ricordeau sur le territoire du Haut-Allier pour présenter les nouvelles propositions concernant l'avenir des 3 établissements de la Margeride Est, le CH de Langogne et les Ehpad de Luc et d'Auroux au Président du conseil de surveillance de l'hôpital et aux deux Présidents des Conseils d'administration des Ehpad.



Le Genêt d'or 2019 attribué à Michel Roche

Lors de Lozère Estivale, la manifestation organisée au mois d'août par les Lozériens de Paris, Michel Roche s'est vu remettre le Genêt d'Or. Ce prix, créé en 1982 à l'initiative du Conseil départemental et de l'amicale des Lozériens de Paris, récompense chaque année une personnalité ayant œuvré au service du développement économique, touristique ou culturel de la Lozère. Michel Roche est bien connu des Lozériens puisqu'il est ambassadeur et greeter du territoire. Après ses études à Montpellier, sa vie professionnelle s'est entièrement déroulée en Lozère, par le développement d'un cabinet d'assurances et la création d'emplois, avec un engagement bénévole fort dans les activités publiques et associatives. De sa passion pour la randonnée pédestre et pour la photographie sont nés plusieurs ouvrages tels que "*La Lozère au fil de mes pas*" ou "*La Lozère de mes randonnées*".



La Bête du Gévaudan, le Pape Urbain V, Sainte-Enimie, Stevenson et Céleste Albaret font la Une de ce nouvel ouvrage

L'histoire de la Lozère racontée aux enfants

Le plus difficile quand on visite un site historique ou patrimonial, c'est d'intéresser ses enfants. Ou du moins de les rendre attentifs. Pour aider les parents, le Département de la Lozère a travaillé à la conception d'un petit ouvrage sur l'histoire de la Lozère destiné aux 7-10 ans et disponible dès cette fin d'année.

Il paraît que les jeunes ne lisent plus. Et pourtant, aujourd'hui en France, près d'un livre vendu sur quatre est un livre pour la jeunesse. Dans l'optique de proposer un nouvel ouvrage à nos jeunes générations, le Conseil départemental s'est donc rapproché de "Quelle Histoire", une maison d'éditions dont l'objectif est de rendre ludique l'apprentissage de l'Histoire avec un grand H aux enfants. Elle a déjà, à son actif, une centaine d'ouvrages qui font la part belle aux grandes régions françaises tels que la Bourgogne ou la Normandie ou encore aux grands personnages tels que Christophe Colomb, Napoléon, Jules César, Jeanne d'Arc et Vercingétorix. « *Quelle Histoire appuie sa collection, de livres et d'applications sur de petits personnages, grandes figures de l'Histoire, auxquels les enfants peuvent facilement s'identifier*, précise Albin Quéru, co-fondateur de Quelle Histoire. *Le traitement graphique de la collection est novateur, coloré et bien adapté aux enfants de primaire, du CE1 au CM2. D'ailleurs, nous comptons Historia, le CNRS, le Ministère de la Culture et de la communication, l'ONAC ou encore le Réseau Canopé de l'Education nationale comme partenaires* ».

Tout au long de ce partenariat, le Conseil départemental de la Lozère, au travers de son service communication, du service des Archives et du service du Développement

Culturel et Educatif (DDEC), a accompagné la production de ce nouvel ouvrage, de l'élaboration du "chemin de fer" au BAT final, en relation avec les auteurs, les correcteurs et les illustrateurs. De ces échanges, un livre d'une vingtaine de pages est donc né : coloré et le plus représentatif possible de notre territoire. « *Il comporte 10 grandes dates illustrées, 30 autres sur une frise chronologique, 10 lieux emblématiques et le portrait de 8 personnages célèbres ; mais il a bien sûr fallu faire des choix*, explique l'élue départementale déléguée à la culture Sophie Malige, *car la Lozère est un territoire très riche en curiosités. L'idée n'est pas de tout montrer mais bien de proposer un petit panel de ce qu'on peut y trouver ses dolmens, sa cathédrale, ses nombreuses rivières, ses empreintes de dinosaures et ses parcs animaliers peuplés de bisons, de vautours et de loups. Quelques temps forts étaient bien sûr incontournables tels que l'histoire de la bête du Gévaudan encore dans tous les esprits, de même que l'épopée des chevaliers, des camisards et des résistants* ». Bref, un véritable voyage dans le temps, édité à 10 000 exemplaires, disponible à la vente au prix de 6€ aux Archives départementales de la Lozère, avenue du Père Coudrin à Mende. ■



« *Il n'y a pas de littérature pour enfants, il y a la littérature. Il n'y a pas de couleurs pour les enfants, il y a les couleurs. Il n'y a pas de graphisme pour enfants, il y a le graphisme... Un livre pour enfants est un bon livre quand il est un bon livre pour tout le monde* »

François Ruy-Vidal (1931-....)

CONTRATS TERRITORIAUX : le Département accompagne tous les territoires

Un budget de 25 M€ a été réservé aux projets des territoires pour la période 2018-2020 auxquels s'ajoutent plus de 2 M€ pour la participation du Département au projet du Très-Haut-Débit. Cet investissement représente un effort très important pour la Collectivité qui agit, dans le cadre de la solidarité territoriale, pour le développement et l'aménagement du territoire lozérien et le soutien de la commande publique, et par conséquent en faveur de l'activité économique et de l'emploi. La 1ère génération des contrats sur 2015-2017 a fait aboutir 881 projets (27 M € de subventions affectées sur ces projets, permettant la réalisation de 130 M€ de travaux).

Sécurisation de la desserte en eau potable

LA MALÈNE

Aide du Département : 92 130 €

- > SIAEP du Massegros
- > Interconnexion avec le SIAEP et création d'un nouveau réservoir

> Subvention du Département : 57 630 € au titre du Fonds de réserve des contrats 2015-2017 et 34 500 € au titre du Fonds de Réserve des contrats 2018-2020



Amélioration du camping municipal

BAGNOLS-LES-BAINS

Aide du Département : 79 803 €

- > Mont-Lozère-et-Goulet
- > Opération : Mise aux normes et montée en gamme du camping
- > Subvention du Département : 79 803 € au titre du contrat Mont-Lozère 2018-2020
- > Projet inscrit dans le cadre du contrat régional Occitanie "Terres de vie en Lozère"



Extension des locaux de la communauté de communes du GÉVAUDAN

Aide du Département : 101 213 €

- > Communauté de communes du Gévaudan
- > Extension des locaux du siège de la Communauté de communes
- > Subvention du Département : 73 951 € au titre du contrat Gévaudan 2015-2017 et 27 262 € au titre du contrat urbain de Marvejols 2018-2020



Aménagement de l'église et de ses abords

LES BESSONS

Aide du Département : 20 900 €

- > Commune des Bessons
- > Aménagement de l'église au titre du patrimoine
- > Subvention du Département : 20 900 € au titre du contrat Terres d'Apcher Margeride Aubrac 2018-2020



Quand les cantines s'invitent au "Fédou"...

Sur proposition d'Agrilocal48, une dizaine d'acteurs de la restauration collective ont suivi une visite de la fromagerie du Fédou, à Hyelzas.



Si les cuisiniers et les gestionnaires de la restauration collective lozérienne ont désormais la possibilité de commander des fromages du Fédou à partir de leurs ordinateurs via la plate-forme en ligne Agrilocal48.fr, rien ne remplace une visite sur le terrain. L'objectif de la rencontre organisée en avril par le Département qui anime la plate-forme, était d'échanger afin de mieux se connaître et de créer du lien. Une dizaine de cuisiniers, économes et gestionnaires de la restauration collective ont ainsi suivi une présentation de la fromagerie de Hyelzas par Vincent Pratlong, petit-fils des créateurs du Fédou et responsable de la production. La fromagerie, qui collecte le lait de huit éleveurs du causse, transforme environ un million de litres par an. Véritable poumon économique du Causse Méjean, la structure emploie 22 équivalent temps plein. La distribution se fait principalement à des clients locaux (sur place, dans des magasins et des crémiers), mais aussi à des grossistes et via le marché de Rungis. Si le fromager n'écoule pas de gros volumes sur Agrilocal (environ 70 kg de fromages par an, surtout au lycée Chaptal), pour Vincent Pratlong, l'intérêt du réseau est de présenter sa production. « La restauration collective

n'est pas notre cible prioritaire ; c'est surtout intéressant pour faire connaître nos produits et faire découvrir une offre différente à ceux qui vont les consommer ».

Du côté de la restauration collective, les situations sont multiples, selon le lieu et le nombre de couverts. Parmi les présents, Jean-François Tardieu, économe au lycée Chaptal à Mende sert environ 1 200 repas par jour dont 600 pour les élèves du collège Henri Bourrillon. Inscrit depuis le lancement du site en 2016, il propose un maximum de produits locaux et achète sur Agrilocal48 les produits laitiers, les œufs et le pain. Certains établissements peuvent rencontrer quelques freins. En effet, pour Delphine Mihelic, gestionnaire au collège de Meyrueis, avec 120 repas par jour, les volumes sont faibles. Situé hors des circuits de distribution classiques, le collège peine également à se faire livrer. « Je fais appel très ponctuellement à Agrilocal pour des commandes en ultra-local. Nous commandons de trop petites quantités et nous n'avons pas de possibilités de stockage », indique la gestionnaire. Le coût est aussi un frein pour les cantines. Au collège Marcel-Pierrel de Marvejols, le second de cuisine Franck Ramadier doit composer avec 2,10 € par enfant et par jour. « Il faut que ça



rentre dans le budget », atteste le cuisinier qui se fournit via Agrilocal 48 pour la saucisse fraîche, les produits laitiers. La visite suivie d'un temps d'échange avec Vincent Pratlong a été l'occasion pour ces professionnels de partager sur ces points et de nombreux autres... ■

Malgré ces situations diverses et pour répondre aux problématiques évoquées, des pistes sont identifiées pour mettre plus de produits locaux sur la table des cantines et réduire le gaspillage (entre 15 et 20 % de la nourriture part à la poubelle). Pour ce faire, il est nécessaire de mieux connaître le nombre d'élèves qui prendront leur repas chaque jour, retravailler les quantités préparées, et surtout les sensibiliser à l'alimentation saine et durable. Pour faciliter la livraison des petites quantités de produits, le Département envisage également d'expérimenter le transport via des colis isothermes.

Jacques Larrue, par amour de l'Aubrac

Amoureux de l'Aubrac depuis son enfance, Jacques Larrue est venu s'installer en Lozère à la retraite. Inspiré par le plateau, cet ancien journaliste sportif a récemment publié *Vachement belle*, un livre de poésie où une vache raconte son quotidien

Depuis sa rencontre avec l'Aubrac, à l'âge de 10 ans lors d'une classe de neige, l'amour du plateau n'a plus quitté Jacques Larrue. Pendant près de 50 ans, l'Aubrac a agi sur lui comme un aimant. Dans l'imaginaire d'abord, en l'inspirant pour ses premiers poèmes, puis physiquement, pour l'attirer complètement une fois à la retraite. « *Je suis tombé fou amoureux de ce pays, à tel point que je me demande si je n'ai pas des ancêtres originaires d'ici. J'aime la montagne quand elle s'étale devant moi, la profondeur du silence, l'infini de l'horizon... Sur l'Aubrac on a une vue à 360° sur la vie* », déclame le poète qui a publié en mars un livre sur cet amour, où le premier rôle est tenu par une vache. « *J'ai commencé à écrire dès que j'ai su lire. Mes premiers poèmes je les ai écrits sur l'Aubrac à 11 ans. Le premier était déjà sur les vaches* », se souvient ce Lozérien d'adoption qui a élu domicile dans un buron à Nasbinals. Si ses deux passions se sont révélées

tôt, les choses n'ont pas toujours été simples. Après une scolarité « *plus que chaotique* », le jeune homme alors âgé de 16 ans a fait le choix de devenir berger. Un recueil de poèmes édité à compte d'auteur plus tard, Jacques Larrue s'est fait une place dans la presse locale. Une autre passion, celle du rugby, le fera se spécialiser dans le ballon ovale, à Toulouse, puis à Toulon, à Var Matin et Nice Matin.

VACHEMENT BELLE

Déçu par l'évolution du rugby, le poète a hésité pendant une dizaine d'années à venir s'installer sur l'Aubrac avant de franchir le pas. « *Cela n'était plus possible d'écrire sur un sport qui ne correspondait plus à ce que j'aimais* », raconte-t-il. Après avoir projeté d'ouvrir une maison d'hôtes, c'est vers la cuisine qu'il s'est tourné pour finir sa carrière. Dans son restaurant baptisé « Aubrac sur mer », Jacques Larrue et son épouse ont fait découvrir

les spécialités du Massif central aux Toulonnais. Finalement lassé de la cuisine, Jacques Larrue s'est retourné vers ses premières amours : le plateau de l'Aubrac et l'écriture. « *L'Aubrac a remué quelque chose de très profond en moi. C'est un ressenti global de bien-être. De toute ma vie, je n'ai été bien qu'ici* ». Un sentiment profond, que Jacques Larrue a souhaité partager avec un ouvrage, *Vachement belle*, sorti en mars. « *Le livre entier n'est qu'un poème. C'est l'histoire d'une vache appelée Lambda qui raconte son Aubrac : les vêlages, les foires, la transhumance et le pays...* ». Composé de 1 000 vers en alexandrins et illustré de photos de vaches et de paysages, l'ouvrage a pu être édité grâce à une collecte de financement participatif. Le poète qui n'avait plus écrit de vers depuis ses 18 ans s'est pleinement retrouvé dans le travail d'écriture réalisé en à peine un mois. « *Ce livre est l'achèvement d'une passion. Tous les matins je vais dans la nature, je profite de la neige, des fleurs,*



Vachement belle est disponible auprès de Jacques Larrue et dans quelques librairies de Lozère. 25 €. Jacques Larrue, 48 260 Nasbinals. mail : jaclarrue-livre@orange.fr

© Texte et photos : Y. Guilhot

je marche au milieu des vaches, c'est inspirant ». Une réalisation qui pourrait en amener d'autres : « *J'ai des projets d'écriture à l'infini, ici je trouve toutes les raisons d'être bien* ». ■

Les Rencontres des acteurs du tourisme se préparent

Les Rencontres des acteurs du Tourisme organisées par le Conseil départemental se dérouleront en novembre à Mende. Elles permettront de faire le point sur l'avancée du Schéma à mi-parcours.



DU NOUVEAU À LA SELO...

Sophie Pantel a été élue à l'unanimité en tant que nouvelle présidente du Conseil d'administration de la SELO. Elle a fait le choix de quitter son poste de présidente de Lozère Tourisme à la fin du mois. La Société d'économie mixte d'équipement pour le développement de la Lozère est gestionnaire de plusieurs sites touristiques comme les stations thermales de Bagnols-les-Bains et de la Chaldette, le Parc à loups, la station de ski du Bleymard-Mont Lozère, le Mas de la Barque, le golf de la Canourgue ou encore les Bouviers...

Tous les professionnels du tourisme ont rendez-vous le 14 novembre à Mende. Au-delà de présenter les avancées de la Stratégie Touristique Départementale, l'accent sera mis sur la « Qualité ». En effet, cette journée permettra aux acteurs du tourisme de pouvoir échanger sur 3 sujets fondamentaux que sont l'environnement numérique de qualité, l'accueil touristique de qualité ou bien encore la valorisation

des produits locaux. Ces rencontres seront aussi l'occasion de revenir ensemble sur diverses actions engagées récemment telles que les futures implantations d'équipements numériques permettant un accès permanent à l'information touristique.

FOCUS SUR LE DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES AU SERVICE DU TOURISME

Parce qu'aujourd'hui 71% des voyageurs se renseignent via internet sur leur destination et qu'un tiers des réservations se font sur mobile, il est crucial que l'ensemble de l'économie touristique lozérienne poursuive sa transformation digitale pour s'adapter aux nouveaux usages. Ainsi, la mise en œuvre de la Stratégie Touristique Lozère 2021 vise notamment à améliorer la visibilité de notre destination sur la toile et à augmenter le nombre de visiteurs en ciblant leurs canaux d'informations et en répondant mieux à leurs attentes. Très concrètement, il s'agit d'instaurer

un dispositif d'accompagnement des offices de tourisme dans le déploiement de leur stratégie numérique. Une rencontre avec les offices de tourisme et les communautés de communes a permis de mieux appréhender leurs besoins et de proposer un dispositif d'intervention cohérent.

De plus, afin de rendre accessible une information touristique 24h/24 et 7j/7 sur l'ensemble du territoire, le Département souhaite installer des bornes touristiques ou des points d'informations touristiques numériques, sous maîtrise d'ouvrage départementale, à proximité de chaque bureau d'information touristique et sur les principaux sites touristiques du département. Ces équipements permettront au visiteur de pouvoir accéder à du contenu relatif à la destination (A voir, A faire, A visiter, Où manger, Météo, Animations...) et de pouvoir récupérer ces informations sur ses propres outils numériques (tablettes ou smartphone). Enfin, les principaux

circuits patrimoniaux de Lozère seront bientôt disponibles sur application mobile. L'Assemblée départementale souhaite que ces itinéraires puissent être de véritables visites interactives par le biais d'une application mobile intégrant du guidage GPS, des contenus diversifiés (audio, photos, vidéos, images) ainsi que des jeux interactifs (comme des quiz) pour rendre le visiteur acteur de sa visite. Les premiers circuits et le déploiement de l'application seront opérationnels pour l'été 2020. ■

**DES ATELIERS
POUR ÉCHANGER SUR LE
NUMÉRIQUE ET L'E-
RÉPUTATION, L'ACCUEIL
OU ENCORE LA
VALORISATION DES
PRODUITS LOCAUX**



La mission Bern retient le château du Tournel

Le sauvetage du Château du Tournel sera en partie financé par le Super Loto du Patrimoine et par la générosité de tous.

La fréquentation du site, estimée à 7 000 visiteurs par an, témoigne bien de l'attachement des touristes et des habitants vis-à-vis de cette imposante forteresse datée du XII^{ème} siècle, également très prisée des scolaires. Une première subvention du Conseil départemental de 205 000€ est déjà acquise, la partie diagnostic a été financée par les Fonds Leader mais il faudrait encore près de 500 000€ pour mener à bien les importants travaux de sauvegarde du site qui s'annoncent. En effet, les ruines du château ont été globalement expertisées par un spécialiste du bâti de schiste et le constat impose de la réactivité pour sauver l'ensemble. Malgré les premiers travaux de stabilisation réalisés dans les années 70 puis 90, la végétation a colonisé les pierres et l'eau, en s'infiltrant un peu partout, a créé des brèches qui fragilisent les murs. Le maître d'œuvre Frédéric Fiore, architecte du Patrimoine, prévoit donc *"une mise en sécurité, une protection étanche au-dessus des murs, une restitution des escaliers pour faire monter les visiteurs dans le donjon et permettre notamment au Pays d'Art et d'Histoire Mende et Lot en Gévaudan d'organiser des animations sur site"*; d'autant que les ruines ont été entièrement numérisées avec un laser 3D ce qui permettra de faire des reconstitutions en réalité augmentée. En plus de cette aide, la Fondation du Patrimoine représentée en Lozère par Paul Gély lance une souscription qui permettra d'accroître la cagnotte. Soyez généreux car pour chaque euro versé grâce au mécénat populaire, la Fondation du Patrimoine reversera elle aussi 1€. La convention pour acter cette future dotation a donc été signée fin juillet entre la structure et Pascal Beaury maire de Mont-Lozère-et-Goulet, sous-couvert du Conseil départemental et de l'Etat car il faut savoir que le Département s'est beaucoup impliqué dans ce projet, la Direction du Développement Culturel aidant à la réalisation du cahier des charges et Lozère Ingénierie à monter les marchés. Voici donc le lien pour ceux qui souhaiteraient faire un don <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-chateau-du-tournel-a-mont-lozere-et-goulet> ■



Au total, 121 projets ont été retenus en France par la Mission Bern, le Château du Tournel a disputé sa candidature lozérienne avec le Temple de Meyrueis et les Choisinets.



Pour faire un don :



Sur le site, l'association des bâtisseurs en pierre sèche (ABPS) organise 6 fois par an des stages pour ceux qui souhaitent apprendre cette technique ancestrale et contemporaine qui répond aux enjeux environnementaux et économiques du monde moderne. Un mur de soutènement en pierres sèches est drainant, souple et accueille la vie entre ses pierres.



Installé dans un méandre du Lot sur un éperon rocheux de schiste, ce castrum, ancien siège de la baronnie du Tournel, est édifié à 1 080 m d'altitude. Il a été occupé sur une courte période de l'histoire mais a subi des pillages incessants et de nombreuses dégradations. Il est aujourd'hui un site de prédilection pour les hirondelles de rocher.

Foire de la Saint-Michel, de la « loue » au Pacte avec le Goût

La Confrérie de la Saint-Michel vous convie le 29 septembre à Meyrueis pour découvrir les produits du terroir lozérien sur le registre des circuits courts, de la qualité et de l'association des saveurs.



Bientôt huit siècles que cela dure, quasiment sans discontinuer : la Saint-Michel, ce fut d'abord la foire de la « loue », ce moment où les saisonniers qui avaient fini les travaux d'été à la ferme et aux champs recevaient leur dû. On en trouve une première évocation en 1229, dans le recueil des franchises, coutumes et privilèges de Meyrueis – le « Thalamus » – dont un article stipule que « *tous les habitants doivent, sous peine d'amende, procéder au nettoyage des rues et voies de la cité devant leur porte, depuis la fête de la St Michel jusqu'au 14ème jour suivant* ». Ce qui fait de la Saint-Michel la seconde plus ancienne Foire de France ! Après un passage à vide dans les années 80 (jusqu'à frôler l'extinction) et avec le soutien du Département, la Saint-Michel est repartie en 2002 d'une page blanche où s'inscrivent désormais, en lettres

gustatives, la qualité et l'authenticité des produits issus du terroir lozérien autour de ses produits emblématiques : la saucisse d'herbes et le fricandeau. Dès le samedi aux environs de 18 heures, la Confrérie ouvre son chapitre sous la Halle et organise un banquet suivi d'un bal populaire pour lequel il faut impérativement réserver, faute de places !

ORIGINALITE, PASSION ET DECOUVERTES...

Sous le costume du folklore gastronomique, une organisation bien rôdée propose le lendemain aux visiteurs de découvrir les fromages, charcuteries, miels, confitures, oignons doux, châtaignes, pommes, bières, plantes, farine du causse Méjean... et les multiples combinaisons que ces ingrédients peuvent suggérer dans l'assiette. Plusieurs milliers de

chalandiers convergent habituellement sur Meyrueis pour faire leurs emplettes, prendre des conseils, se renseigner sur les balades gourmandes sillonnant vallées et causses environnants, déambuler tranquillement en profitant des animations qui ponctuent la Foire et des productions artisanales des vallées environnantes. La vannerie se fait une place aux côtés de la laine

mohair ; la taille de pierre, les produits cosmétiques, les bijoux et le travail du bois ont succédé au sabotier... C'est à présent le rendez-vous de l'automne des papilles et du goût en Cévennes ! ■



Contact :
Confrérie St-Michel
06.47.51.60.31
www.foirestmichelmeyrueis.com



L'équipe organisatrice de l'événement

Emploi public : « Chiche » pour l'accueil, « Non » aux fermetures !

C'est ce mois-ci que la concertation portant sur la réorganisation des services de la DGFIP (Finances publiques) avec tous les acteurs concernés doit se terminer. Pour notre département, il y a plusieurs enjeux sur cette question et des points de vigilance sur l'accès au service public de proximité pour les Lozériens.

Tout d'abord, nous continuerons, comme nous le faisons depuis des années à nous mobiliser pour la défense et le maintien de nos services publics : refus de transformation des bureaux de poste avec réduction des ouvertures au public, maintien du maillage des écoles en zone rurale, sauvegarde des lignes ferroviaires et guichets de gare... Concernant le projet de restructuration, réorganisation ou fusion des emplois d'État de la DDFIP (centre des impôts, trésoreries, services des Domaines), nous avons exprimé notre désaccord et demandons le maintien du maillage sur les 5 bassins de vie historiques (Mende, Marvejols, Saint-Chély, Langogne et Florac). Sophie Pantel et Laurent Suau ont pu formuler ce point de vue directement au ministre des Comptes et de l'Action publique, Gérald Darmanin, début juillet. Ils lui ont également fait part de notre volonté

de candidater pour l'accueil d'agents dans le cadre de la délocalisation de certains services de la Direction Générale des Finances Publiques (Bercy).

Le pari n'est pas gagné d'avance, mais nous savons que la Lozère a toutes ses chances, tant les atouts de notre territoire, l'arrivée de la fibre, nos actions en faveur de l'accueil de nouvelles populations... peuvent correspondre à des familles désireuses de changer de vie.

À l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas les résultats de la concertation et les décisions de l'État, mais nous restons mobilisés et vigilants, avec par exemple, l'initiative de convoquer une séance du Conseil Départemental extraordinaire sur cette question à la rentrée. L'opportunité d'accueil de nouveaux salariés ne doit pas s'accompagner de perte d'emplois existants et doit permettre d'assurer aux citoyens et aux collectivités locales un accès de qualité aux services publics.

Groupe « Avenir Lozère »

*suivez l'actualité du groupe sur
Facebook « Majorité départementale 48 »*

L'eau : il y a urgence !

D'année en année, la situation de la ressource s'aggrave en Lozère. Si rien n'est fait, il ne nous restera plus que le choix de subir. Une adaptation forcée nous sera alors imposée pour toutes nos activités. Regardez l'évolution de la situation en moins de 20 ans, je vous laisse imaginer d'ici à 2040... Je suis de ceux qui pensent qu'il nous faut aller de l'avant, qu'il faut relever les challenges. Sinon...

De ce point de vue, l'initiative lancée en 2018 par la présidente du département Sophie Pantel, et par Madame la Préfète Christine Wils-Morel, en réunissant les Assises de l'Eau est à souligner. J'ai défendu l'idée que ces assises devaient être

transversales. C'est ce qui a été fait et c'est très bien ainsi. Aussi, je pense, comme beaucoup maintenant, que le précieux liquide doit être avant tout au maximum conservé à l'amont. Pas par plaisir, mais pour se prémunir d'aléas climatiques encore plus marqués.

C'est pourquoi il faut que les pouvoirs publics adaptent les débits d'objectifs d'étiages sur tous les bassins versants aux réalités hydrologiques d'aujourd'hui.

Cependant, il faudra aller plus loin encore !

Laurent SUAUAU, Président du **Groupe Ambition Lozère** au Conseil Département de la Lozère

Transport et mobilité : où en est-on ?

Améliorer concrètement les déplacements au quotidien pour tous les citoyens et dans tous les territoires, telle est l'ambition de la Loi mobilités. L'État entend investir plus et mieux en faveur des transports, mais sénateurs et députés n'ont pas réussi à s'accorder avant l'été, renvoyant l'adoption du texte à la rentrée.

La loi doit simplifier l'exercice de la compétence mobilité par les collectivités territoriales, qui pourront mettre en place des solutions plus simples et mieux adaptées: covoiturage, autopartage, transport à la demande, et favoriser les déplacements des personnes handicapées. Il est temps, car le manque de solutions dans de nombreux territoires ruraux, dont la Lozère, entretient un sentiment d'oubli et d'isolement. L'urgence environnementale et climatique nous impose de changer nos comportements, et rapidement.

La Région Occitanie s'est battue pour que L'État prolonge la vie des trains de l'Aubrac (Clermont-Béziers) et le Cévenol (Clermont-Nîmes), deux lignes en sursis depuis près de vingt ans. Ce sont des liaisons indispensables à l'égalité et à l'accessibilité de notre territoire. Veillons à ce qu'elles ne retombent pas dans l'oubli, au gré des humeurs du gouvernement !

La ministre des transports a fait des promesses aux élus de la Région et du Département concernant la RN88, accès routier d'intérêt national, et sur la voie ferrée pour desservir Arcelor-Mittal à St Chély. À ce jour, rien ne figure dans ce projet de loi sur les mobilités ni les annexes. Encore une fois, des promesses qui ne se concrétisent jamais. Le désenclavement ferroviaire est indispensable au développement de la Lozère, tout comme l'axe routier RN88. Si l'État veut rétablir l'égalité des territoires en termes de mobilité et d'attractivité, il doit passer rapidement aux actes.

Groupe d'opposition Droite, Centre et Indépendants « Ensemble pour la Lozère »

Les Toqués du Cèpe

Au programme de cette 11ème édition :

- Marché aux cèpes – Marché hebdomadaire
- Expositions sur le thème des champignons
- Dégustation – ateliers de cuisine et de découvertes diverses – démonstrations (vannerie, distillation, ...) – déambulations
- manèges – Sorties découverte des champignons – concerts – menus spéciaux dans les restaurants.
- Concours de cuisine : la meilleure tarte aux champignons.

› **Mende** / Du 4 au 6 octobre



Créer des passerelles entre les créations artistiques de différentes esthétiques (danse, musique, théâtre, cirque, etc...) et les publics jeunes et adultes ; vivre et construire ensemble la vie culturelle en Lozère ; tel est, l'espace même des Scènes Croisées, qui s'étend cette saison sur 35 villes et villages, grâce aux 57 acteurs culturels partenaires.

Découvrez une part d'humanité en compagnie de :

I Fang Lin-Cie Maïstra, Bachar-Mar Khalife, 3MA, Serge-Teyssot Gay & Paul Bloas, Walid Ben Selim, le Cri dévot, La Joie errante, Nach & Clarika, le Cirk VOST, la Cie No kill, La Faux populaire, Me and My Friends, Cie d'Autres cordes / Ana Cie, CoMiCoLoR, Le Théâtre du phare, Le GDRA, le Carrousel, La Vaste entreprise, les Maladroits, le Cirk VOST, Chekidjy, Beiruth & Beyond, Vaudou Game, Cie Arcosm, Dhafer Youssef, Raoul Lambert, Rodin Kaufmann, l'hiver nu...

du 13/09/19 au 06/06/20 sur tout le territoire de la Lozère.

SCÈNES CROISÉES DE LOZÈRE 19/20



› Tout le programme et plus d'infos sur scenescroisees.fr

NATURE INVENTAIRE PARTICIPATIF DU CERF

La commune de La Malène et ses partenaires vous invitent à découvrir les différents visages de la nature qui vous entoure. Celle qui nous pique ou nous régale, qui chatouille les mollets du promeneur ou suscite l'admiration du naturaliste... C'est gratuit - rdv A 19h, avec Evan Martin, animateur de la Fédération de chasse, à l'Auberge de la Grive à Caussignac, inscription au 04 66 65 75 85

› **Mas St Chély** / Le 25 septembre

NATURE LES 24H DE LA BIODIVERSITÉ

Journées festives de clôture de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Florac - 24h d'ateliers, de balades thématiques, d'apéritif végétal, de conférences et de moments de convivialité !

› **Florac 3 Rivières**
/ Les 27 et 28 septembre



SPORT COLOR RUN LANGOGNE

3e édition de la Color Run Langogne le samedi 28 septembre dans le cadre de la manifestation « Les virades de l'espoir » pour lutter contre la mucoviscidose. Moment festif et coloré, en marchant ou en courant. Petits et grands parcourront la ville sur 5km. Ne manquez pas non plus la 6e édition du Trail Naussac Run Nature avec 3 parcours : 7-13 et 30km

› **Langogne, Naussac-Fontanes**
/ Les 28 et 29 septembre

SPORT GOLF : MARATHON LOZÉRIEN

Organisé au Golf de la Garde-Guérin suivi d'une compétition les châtaignes Stableford - Inscriptions la veille dès 14h

› **Prévenchères** / Le 5 octobre et le 19 octobre

DÉCOUVERTE CARAVANE DES ÂNES

La caravane de 12 ânes, accompagnée de randonneurs et de l'équipe de l'association Stevenson suit les pas de Robert Louis Stevenson et de son âne Modestine du Monastier à Saint Jean du Gard. Chaque village accueille la caravane

avec des animations culturelles et festives. Traversée de La Bastide Puylaurant, Chasseradès, le Bleyrard.

/ Jusqu'au 4 octobre

SPORT ENDUR 'ATHLON

Course d'endurance unique

› **Auroux** / Le 12 octobre

ARTISANAT MARCHÉS DE NOËL

Venez faire le plein d'idées de cadeaux

› **Peyre en Aubrac**
/ Le 8 décembre de 10h à 18h

› **Langogne**
/ Le 15 décembre de 10h à 17h

› **Mende**
/ Du 20 au 24 décembre

CINÉMA RENCONTRE AVEC ERWANN BABIN

Rencontre avec Erwann Babin, l'artiste résident du projet La Maison dans le ciel - Il est le réalisateur du film Parcelle 808 / Invitation d'Artelozera
19h / Présentation du film
20h / Repas partagé

› **Domaine des Boisssets**
/ Le 4 octobre à 19h

MUSIQUE RENCONTRE AVEC WALID BEN SELIM

Accompagné par Marie Marguerite Cano ce projet de Walid Ben Selim (auteur du spectacle Nascentia) s'inscrit dans un espace de spiritualité musicale, une forme d'échange entre langue parlée (l'arabe) et langue inaccessible et symbolique (la harpe et la partition) pour donner un résultat qui transcende les barrières linguistiques ou socio-culturelles.

› **Domaine des Boisssets**
/ Le 10 octobre à 19h



FESTIVAL PHOTO RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES

3 jours d'itinérances photographiques pendant lesquels 25 photographes vous présentent plus de 300 photos sur des thèmes divers et variés dans 3 salles au cœur de la cité. Un festival parrainé par Allain Bougrain-Dubourg.

› **Florac** / Jusqu'au 30 septembre

FESTIVAL FESTIVAL DE LA SOUPE

Lors des temps de midi et du soir, le programme prévoit des moments intitulés "Apérisoupes". Les festivaliers sont invités à descendre dans la rue avec louches et marmites, et à partager leurs soupes. Des cuisinières à bois sont installées dans la rue pour réchauffer les soupes, voire pour les confectionner.

Tous les spectacles sont gratuits sauf celui de la Genette Verte. Le cœur de festival (vente de bols, buvette, grignote, point info) se tiendra sur la place de la mairie vendredi et sur l'Esplanade samedi. Restauration sur place proposée par des associations locales

› **Florac** / Les 25 et 26 octobre 2019



La Médiathèque Départementale de Lozère présente

le mois
du film
documentaire



20
ans

Allenc
Barjac
Chanac
Florac
La Canourgue
Langogne
Le Collet de Dèze
Le Malzieu
Marvejols
Saint-Chély d'Apcher

DU 1ER AU 30 NOVEMBRE, LE PROGRAMME SE FERA AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DU VOYAGE. UN PROGRAMME ENTIÈREMENT CO-CONSTRUIT PAR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE AVEC LES RESPONSABLES DES BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU.

LE VOYAGE EST AU CŒUR DE L'IDENTITÉ DE L'ÊTRE HUMAIN ET CE SONT SES DIFFÉRENTES MODALITÉS QUI SERONT EXPLORÉES DANS LA SÉLECTION DE FILMS :

DES VOYAGES SCIENTIFIQUES (ENTRE 2 AMÉRIQUES, SOUTH), DES DÉPLACEMENTS DE TRAVAIL (L'HIVER NOMADE), DES VOYAGES D'ÉMIGRATION (ANGEL, LA MÉCANIQUE DES FLUX), DES VOYAGES À VOCATION CULTURELLE, SPORTIVE OU DE LOISIRS (I AM KOMBI, LA GRAND'MESSE, VOYAGE EN OCCIDENT, VISAGES VILLAGES) ET DES VOYAGES SPIRITUELS (A MUSICAL JOURNEY OF A SILK ROAD, SIX MOIS DE CABANE AU BAÏKAL).

NOVEMBRE 2019